

Bergues aide ses habitants à se payer une mutuelle

Publié le 08/09/2016 PAR GIULIA DE MEULEMEESTER

Se regrouper pour mieux se soigner. La formule fait florès auprès des communes. Après Coudekerque-Branche, Saint-Pol-sur-Mer, Grande-Synthe et depuis juin Wormhout, Bergues vient de signer une convention pour que ses habitants puissent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel. La CUD devrait bientôt en proposer une aussi. Explications.



Pourquoi ? Pour qui ?

« De nos jours, certains n'ont pas accès à l'assurance santé ou se couvrent à minima du fait de prix trop élevés, présente Jacques Fovelle, premier adjoint à Bergues en charge des affaires sociales et des solidarités. Pour les salariés en CDD, pour les retraités, les étudiants, les demandeurs d'emploi ou encore pour les professions libérales qui n'ont pas accès aux conventions collectives, nous avons souhaité mettre en place une mutuelle communale. » La prospection a débuté il y a plusieurs mois, en partenariat avec le centre communal d'action sociale (CCAS). « Nous avons comparé les paniers de garanties de nombreuses mutuelles, étudié les différentes propositions qui nous ont été faites. » Pour aboutir à une convention avec Actiom, association d'assurés à laquelle chacun peut adhérer. Une seule condition : habiter Bergues.

30 % d'économies

Comment ça marche ? Pour l'adhérent, le principe est simple : la cotisation annuelle d'un montant de 12 € ouvre l'accès à des garanties santé négociées par Actiom. « Nous décortiquons les appels d'offres pour obtenir le choix optimum, explique Jérémie Barbier, mandataire chez Actiom. Ces contrats sont renégociés tous les ans. » Pour cette année, l'association propose aux Berguois des tarifs liés aux mutuelles Miel, Pavillon prévoyance et Ma santé solidaire, et évolutifs en fonction de l'âge. Pour exemple, un couple berguois qui dépense actuellement 189 € par mois se verra proposer une offre à 142 € par mois. Quels que soient la taille et le nombre d'adhérents d'une commune, l'offre est identique sur l'ensemble du territoire national. Plus le nombre d'adhérents est important, plus les tarifs pourront être négociés.

Adapter l'offre à chaque assuré

« Nous accompagnons les futurs adhérents dans leur démarche de résiliation auprès de leur ancienne mutuelle, ainsi que dans toutes les démarches liées à la complémentaire santé. Le but de l'association est de défendre l'intérêt des assurés », précise Jérémy Barbier. Lundi, lors d'une réunion publique, Actiom a déjà répondu aux interrogations des Berguois et les a invités à prendre contact avec l'association pour déterminer plus précisément le profil de chaque assuré. « Cela ne sert à rien de se surassurer, il faut trouver la mutuelle qui convient le mieux. » La proposition semble séduire. Dans la salle, Marie-Jeanne, 62 ans, a déjà pris son ticket : « Quand on est encore actif, ça va. Maintenant que mon époux et moi sommes à la retraite, c'est plus compliqué. Nous payons cher pour peu de soins. La mutuelle communale serait un bon moyen de réduire le coût de base. »

Comment adhérer ?

Pour connaître la formule la plus adaptée à ses besoins et adhérer au principe de mutuelle municipale de Bergues, Actiom propose une série de rendez-vous lors de permanences. Elles auront lieu tout le mois de septembre dans la salle d'attente située à côté du foyer socio-éducatif, avenue de la Liberté, les vendredis 9, 16 et 23 toute la journée, les lundis 12 et 19 l'après-midi et les mardis 13 et 20 l'après-midi. Uniquement sur rendez-vous au 05 64 10 00 48.

Une formule pour la CUD ?

Si Wormhout et Bergues viennent tout juste de lancer le dispositif, et que Hoymille mène la réflexion, certaines communes du territoire l'expérimentent depuis 2014. Grande-Synthe rassemble 1082 adhérents, ils sont 490 à Saint-Pol-sur-Mer. À Coudekerque-Branche, les souscriptions à la mutuelle communale se poursuivent.

Pour aller plus loin, l'Espace santé du littoral, né en août de la fusion entre le centre de santé de Grande-Synthe et la Maison de la promotion de la santé de Dunkerque, travaille à la mise en place d'une formule adaptée à l'ensemble des communes de la communauté urbaine de Dunkerque. Sur le même principe de regroupement, l'offre de garanties de soins serait ouverte aux habitants du territoire, ainsi qu'à ceux qui y travaillent, les salariés des petites et moyennes entreprises.

« Un appel à partenariat a été lancé pour les communes de l'agglomération », affirme-t-on à l'Espace santé du littoral. Les propositions devaient être étudiées mardi. La mutuelle intercommunale pourrait voir le jour « avant la fin de l'année ».